



# FORMATION ELEVEURS PASTORAUX

Mardi 20 NOVEMBRE 2018



## Responsabilités juridiques en espace pastoral liées aux chiens, liées au troupeau, liées aux équipements

Formatrice : Delphine GAVEND, juriste en droit rural. Delphine Gavend a travaillé plusieurs années au Comité d'Action Juridique avant de s'installer à son compte en tant que formatrice. Elle vous fera aimer le droit !

Encadrement : Marie Cabrol, technicienne pastorale à l'ADEM

Horaires : 9h30 à 17h30

Lieu : CFPPA de Die, avenue de la Clairette, 26150 DIE

Public concerné : éleveurs, membres de Groupement Pastoral et/ou Collectif Pastoral de la Drôme

Tarif : La formation est gratuite. Seul le repas de midi reste à vos frais.

Contexte : L'augmentation de la fréquentation touristique des alpages ou des parcours, et le développement de nouvelles pratiques de loisirs en montagne couplé à la protection des troupeaux face aux loups, accentuent les contraintes liées au métiers d'éleveur ou de berger et multiplie les tensions entre acteurs de la montagne. A la croisée de ces enjeux l'ADEM service pastoral de la Drôme, est souvent sollicité en cas de conflit. Ainsi nous avons renforcé notre travail sur le multiusage à l'aide d'une juriste, avec nos partenaires du massif des Alpes avec la production d'un livret et aujourd'hui d'une formation.

**Eleveur/ses en Drôme, vous avez besoin d'y voir plus clair sur vos responsabilités vis-à-vis de vos chiens, de votre troupeau ou vos impluvium, clôtures ? Sur vos droits ? Cette formation est faite pour vous !**

Sur inscriptions : 04.75.22.20.39 / 06.07.75.50.80 ou [accueil@adem-drome.fr](mailto:accueil@adem-drome.fr)

### Objectif de l'action :

- Savoir distinguer les responsabilités civiles et pénales
- Connaitre les responsabilités, droits, devoirs et recours liés aux chiens
- Connaitre les responsabilités, droits, devoirs et recours liés aux troupeaux
- Connaitre les responsabilités, droits, devoirs et recours liés aux choses/équipements pastoraux
- Savoir mettre en place des mesures visant à limiter les situations conflictuelles

### Programme :

#### Séquence 1 :

Objectif : Acquisition des notions fondamentales de droit rural appliquées aux situations pastorales

Contenu : Distinction entre responsabilité civile et responsabilité pénale  
Distinction entre dépôt de plainte et main courante  
Les incidents liés aux chiens  
Les incidents liés au troupeau  
Les incidents liés aux équipements

#### Séquence 2 :

Objectifs : Développer des outils concrets pour sécuriser vos responsabilités en espace pastoral

Contenu : Création d'un plan d'action individualisé basé sur vos situations pastorales et nos échanges